



Arnaque à la carte bancaire

Par **doudou**, le **17/02/2008** à **08:48**

Bonjour

Je me suis aperçu en consultant le relevé de CB de dépenses que je n'avais pas effectuées (total +de 900 €).

Je n'ai pas perdu égaré ou prêté ma CB, pas d'achat sur internet depuis plusieurs mois.

J'ai fait opposition à la banque, porté plainte à la police, que faire d'autre ?

Peut on demander à la banque de ne pas payer ces sommes ?

Peut on contacter les bénéficiaires de ces versements ?

Sincères salutations